

Transition écologique et énergétique HAROPA PORT sécurise une peupleraie en fin de vie

HAROPA PORT réalise depuis le 17 février 2021 des travaux d'abattage dans une peupleraie afin de sécuriser ses abords sur les communes de Moulineaux et La Bouille. Cette peupleraie fera l'objet d'une reconversion paysagère progressive dès fin 2021 dans le cadre des mesures d'accompagnement environnementales du Projet d'amélioration des accès maritimes du Port de Rouen.

Publié le 26/02/2021 - Mis à jour le 23/11/2023



©HAROPA PORT / DR

La peupleraie localisée sur les terrains du port de Rouen entre la RD67 et la Seine, à cheval sur les communes de Moulineaux et La Bouille, comprend quelques 700 arbres plantés à la fin des années 60. Cette peupleraie est concernée par une protection au titre des paysages puisqu'elle est incluse dans le site classé de la Boucle de Roumare.

Sécuriser en urgence la peupleraie

L'état de ces arbres arrivés à maturité se dégrade de plus en plus du fait de la présence d'un champignon, l'Armillaire, s'attaquant au système racinaire des peupliers et provoquant à court terme leur chute. Afin de sécuriser en urgence la zone empruntée par les promeneurs, la RD67 et l'installation de transit du Port de Rouen, un diagnostic de l'état sanitaire des arbres a été réalisé fin 2020 par le spécialiste Alain Persehay afin d'identifier les sujets à abattre en priorité. Le 6 janvier 2021, le Port de Rouen a obtenu l'autorisation de la DREAL Normandie de supprimer ces 285 peupliers dangereux.

Ce chantier de 6 semaines a débuté le 17/02/2021 et est réalisé par la société ITFN. Les 285 arbres seront broyés et revalorisés en plaquettes pour chaufferie biomasse.

Un projet de restauration paysagère pour cette zone

Dans le cadre des mesures d'accompagnement environnementales du Programme d'amélioration de ses accès maritimes, le Port de Rouen a projeté une reconversion paysagère de cette peupleraie et prévoit un remplacement progressif des arbres arrivés à maturité, permettant une valorisation du patrimoine paysager. Les études relatives à cette reconversion ont été menées depuis 2018 et ont permis de dessiner un avant-projet portant sur des aménagements étalés sur 3 ans à compter de fin 2021 : création d'une grande prairie au Nord du site, bordée de bosquets, qui pourrait être entretenue grâce à du pâturage ; aménagement au Sud de prés-vergers clos et pâturés, agrémentés de mares, et plantés de bosquets d'arbres ; proposition d'un itinéraire de promenade au centre du site, dans l'emprise d'une future piste cyclable (réalisation ultérieure au projet).